

# MESURES À PRENDRE DÈS MAINTENANT POUR ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES APPROVISIONNEMENTS HABITUELS

## RECOMMANDATIONS POUR LUTTER CONTRE LE COVID-19

Le COVID-19 continue de se propager, ce qui augmente les risques de conséquences graves pour la santé publique. Pour sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement et freiner l'impact de la pandémie à long terme, les pays doivent prendre des mesures rapidement. Face à la raréfaction des ressources (pétrole, véhicules et personnel en bonne santé), la capacité des systèmes de santé à fournir les soins habituels sera mise en question. La vigilance est donc essentielle pour sécuriser les opérations commerciales dans les régions affectées.

**La principale mesure immédiate que les responsables de la chaîne d'approvisionnement doivent prendre consiste à déplacer les stocks disponibles de l'entrepôt central au plus près possible du dernier kilomètre, c'est-à-dire vers les points de prestation de services (PPS) qui servent directement les patients, en tirant parti des ressources existantes de la chaîne d'approvisionnement.**

Les chaînes d'approvisionnement qui dépendent du fret maritime et aérien sont susceptibles d'être fortement affectées, notamment en raison de la perturbation ou de l'arrêt des vols aérien et des navires. Les frontières terrestres entre les pays sont susceptibles d'être fermées et rouvertes, puis fermées à nouveau. Le COVID-19 aura un impact significatif sur les chaînes d'approvisionnement en Afrique et globalement.

Les pays seront bientôt contraints de recevoir des produits supplémentaires ou des surstocks pour éviter d'éventuelles ruptures de la chaîne d'approvisionnement causées par des retards de livraison. Tous les problèmes de santé doivent être pris au sérieux et analysés immédiatement.

Tandis qu'une augmentation de pays et d'entreprises restreignent les voyages vers les régions affectées, les experts internationaux de la santé et d'autres professionnels essentiels éprouveront des difficultés à atteindre les régions les plus durement touchées. En outre, le matériel médical dont les professionnels de santé ont besoin pour faire leur travail en toute sécurité, sera de moins en moins disponible.

La distribution doit inclure tous les produits habituellement fournis aux points de prestation des services, sachant que la demande en matériel de prévention, diagnostic et traitement du VIH/SIDA et du paludisme ; en produits de planification familiale ; en médicaments essentiels ; et en traitements des maladies maternelles, néonatales et infantiles se maintiendra malgré la crise.

### Commencez par le personnel de la chaîne d'approvisionnement.

Votre personnel est une ressource essentielle et son bien-être doit être une priorité. S'il ne se sent pas en sécurité, il ne pourra pas faire son travail, ce qui limitera la capacité de la chaîne d'approvisionnement à faire face aux problèmes grandissants et aux nouveaux inconnus. Voici une liste de mesures importantes à prendre :

**Réévaluer vos processus de travail actuels** pour atténuer les risques d'exposition et de transmission de la maladie.

**Actualisez les procédures opérationnelles standard pour tous les points de contact** de la chaîne d'approvisionnement afin de réduire le risque d'exposition. Les directives peuvent, par exemple, rendre obligatoire la portée de gants, mettre en place des protocoles de lavage des mains, modifier les procédures de manutention des marchandises et instaurer des pratiques de distanciation sociale. Expliquez clairement ces nouvelles mesures à votre personnel et à vos partenaires.

**Fournissez l'équipement de protection individuelle** au personnel (gants et masques) et mettez des stations de lavage des mains à disposition.

**Communiquez régulièrement** avec votre personnel et vos partenaires quant aux modifications apportées à votre stratégie de chaîne d'approvisionnement afin de réduire le risque d'exposition et leur permettre de s'adapter.

**Gérez la charge de travail du personnel.** Si le personnel est fatigué, il est plus susceptible de commettre des erreurs et de s'exposer à des dangers et risques (pas uniquement en lien avec le COVID-19).



Si les gouvernements des pays affectés ne parviennent pas à ralentir le taux de transmission du virus, de nouvelles mesures draconiennes seront probablement prises pour l'endiguer, augmentant la probabilité que surviennent de graves ruptures de la chaîne d'approvisionnement et un arrêt des activités de dédouanement.

Le projet Programme de la chaîne d'approvisionnement de la santé mondiale – Gestion des achats et de l'approvisionnement (GHSC-PSM) de l'USAID recommande aux responsables de l'entrepôt central d'envisager de distribuer 80 % de tous les produits habituellement distribués aux points de prestations de services et à d'autres niveaux décentralisés pour ne conserver que 20 % des stocks à titre de réserve. Les niveaux intermédiaires (p. ex. magasins régionaux ou provinciaux) doivent suivre le même

modèle de distribution au niveau inférieur. Cette mesure devrait permettre d'accroître l'espace dans les entrepôts pour réceptionner les produits entrants (notamment, dans le contexte du COVID-19, les équipements de protection individuelle tels des gants et masques), ainsi que des stocks supplémentaires des produits habituels, les fournisseurs tentant de les importer avant la réduction drastique, voire l'arrêt du trafic aérien et maritime

La vitesse à laquelle les stocks seront déplacés dans les points de prestation des services peut dépendre de la gravité perçue de la menace, mais comme nous l'avons vu pour d'autres pays, il n'est jamais trop tôt pour démarrer le processus.

- 1. Situation extrêmement grave :** N'attendez pas jusqu'au prochain cycle de distribution des commandes habituelles. Redistribuez les stocks disponibles au niveau de l'entrepôt central en divisant les stocks disponibles par le nombre d'installations à desservir, pondérés selon la population.
- 2. Situation très grave :** Si vous avez l'habitude d'effectuer une livraison tous les deux mois ou une fois par trimestre, n'attendez pas que les commandes vous parviennent. Livrez au moins une fois par mois. Traitez les commandes déjà passées. Si des installations de stockage n'ont pas encore passé commande, utilisez les données de la commande précédente. **Livrez les produits de sorte que les installations de stockage pourront patienter au moins trois mois avant de repasser commande.**
- 3. Situation grave :** Si vous avez l'habitude d'effectuer une livraison tous les mois, lors du prochain cycle de commande habituelle, prévoyez suffisamment de stocks pour que les installations puissent patienter au moins trois mois avant de repasser commande.

Les installations de stockage de tous niveaux doivent être prêtes à recevoir et à entreposer plus des stocks qu'habituellement pendant la durée de la crise et se préparer à ce que le prochain réapprovisionnement soit retardé. Les responsables d'entrepôts doivent également veiller à ce que les médicaments soient entreposés adéquatement. Ils devront surtout veiller à désengorger les entrepôts afin que les médicaments périmés ou endommagés n'occupent pas un espace essentiel à l'entreposage des bons médicaments.

Cette disponibilité des produits permettra aux cliniciens de fournir proactivement plusieurs mois de produits aux patients atteints d'une infection de longue durée ou à ceux ayant besoin de renouveler leur ordonnance (p. ex., VIH ou planification familiale). Ceci permettra aux patients de réduire la fréquence des visites dans les installations et donc de réduire leur exposition au virus.